

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de l'Agglomération de Chaumont**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CIAS DE L'AGGLOMERATION DE CHAUMONT**

N° 2025/57

Conseil d'Administration du 26 novembre 2025

Objet : Tarification 2026 du service de portage de repas à domicile

Le mercredi vingt-six novembre deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil d'administration, régulièrement convoqués le dix-neuf novembre deux mille vingt-cinq, se sont réunis, au CIAS, sous la présidence de Monsieur Patrice VOIRIN, Vice-Président.

Madame prend place en qualité de secrétaire.

Membres du Conseil d'Administration : 33

Membres du Conseil d'Administration en exercice : 32

PRESENTS : 18

Patrice VOIRIN, Max BOUCHOT, Maryse CAMUS, Marie-Hélène CHATEL, Joël CLEMENT, Lise COURTOIS, Michel COURAGEOT, Audrey DUHOUX, Marc DUVAL, Anne-Marie GORSE, Magali GUENY, Marie-Noëlle HUBERT, Didier JOLLY, Stéphane MARTINELLI, Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Michel PROST, Philippe RUTARD, Marie-Christine SIMONNET

EXCUSES : 14

Khalid BOUSABATA, Annick CATTANI, Didier COGNON, Evelyne CORREANI, Eric COURAGEOT, René DALBORGO, Patricia ELMAJDOUBI, Michèle LEMAIRE, Nicolas MERLE, Marie-Christine MURGIDA, Sophie NOËL, Luc NOIROT, Cyril PIERSON, Guy URSCHÉL

PROCURATIONS : 1

Michèle LEMAIRE à Marc DUVAL

Rapporteur : Patrice VOIRIN

Monsieur Stéphane MARTINELLI laisse la présidence du présent conseil à Monsieur Patrice VOIRIN.

TARIFS : REPAS

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'administration décide, à l'unanimité, d'augmenter, au 1^{er} Janvier 2026, les tarifs des repas sur les 3 catégories de 1%.

PERSONNE SEULE

Base des revenus mensuels	PERSONNE SEULE 2025		PERSONNE SEULE 2026	
	Prix du repas <i>Midi</i>	Prix du repas <i>Soir</i>	Prix du repas Midi	Prix du repas Soir
Revenu minimum 1034 €	6,51 €	5,53 €	6.58 €	5.59 €
Revenus Intermédiaires X taux d'effort	0,868 %	0,733 %	0.877 %	0.740 %
Revenu supérieur à 1464 €	12.34 €	10,42 €	12.46 €	10.52 €

COUPLE (deux repas)

Base des revenus mensuels	COUPLE (2 repas) 2025		COUPLE (2 repas) 2026	
	Prix du repas <i>Midi</i>	Prix du repas <i>Soir</i>	Prix du repas Midi	Prix du repas Soir
Revenu minimum 1605€	11.25 €	11.06 €	11.36 €	11,17 €
Revenus Intermédiaires X taux d'effort	0,864 %	0,730 %	0.873 %	0.737 €
Revenu supérieur à 2470 €	21.36 €	18.04 €	21.57 €	18.22 €

COUPLE
(un repas)

Base des revenus mensuels	COUPLE (1 repas) 2025		COUPLE (1 repas) 2026	
	Prix du repas <i>Midi</i>	Prix du repas <i>Soir</i>	Prix du repas Midi	Prix du repas Soir
Revenu minimum 1605 €	6,51 €	5,53 €	6.58 €	5.59 €
Revenus Intermédiaires X taux d'effort	0,499 %	0,422%	0.504 €	0.426 €
Revenu supérieur à 2470 €	12.34 €	10,42 €	12.46 €	10.52 €

TARIFS : PAIN

Tarif 2026 : 0.45€ le tiers de baguette (2025 : 0,44€)

Pour extrait conforme,
Le Vice-Président délégué,

Patrice VOIRIN
*certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente
délibération.*